Envoyé en préfecture le 15/12/2025
Reçu en préfecture le 15/12/2025
Publié le
ID : 029-212901623-20251210-2025_06_012-DE

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE du 10 décembre 2025

Date de convocation : 4 décembre 2025
Date d'affichage des délibérations : 17 décembre 2025

L'an deux mil vingt cinq, le 10 décembre à dix neuf heures, le Conseil Municipal de PLEYBEN, légalement convoqué, s'est réuni à la salle du conseil municipal en mairie de Pleyben, en séance ordinaire, sous la Présidence de Madame Amélie CARO, Maire.

Assistaient à cette réunion : **BIZOUARN Jean-Yves, BOZEC Claire, BRET CALVEZ Brigitte, CARO Amélie, CERCLERON Christophe, JAN Eric, JANOT Anne, LE Dû Marie-Paule, LE GOFF Pierre, LE PAGE Isabelle, LUCAS Raphaëlle, MORVAN Tiphaine, NEUMANN Patrick, PAVEC Brigitte, PERSON Patrice, PORHEL Alain, URIEN Gildas, VAILLANT Jean-Claude.**
Absents représentés **: GOISNARD Gaëlle absente ayant donné procuration à Jean Yves BIZOUARN, GRASSI Géraldine absente excusée ayant donné procuration à Raphaëlle LUCAS, LE BOT Robert absent ayant donné procuration à Marie-Paule LE Dû, JAOUEN Nicole absente ayant donné procuration à Isabelle LE PAGE, LE SAUX Roger absent ayant donné procuration à Patrice PERSON, POULIQUEN Nathalie absente excusée ayant donné procuration à Alain PORHEL.**
Absent **: HEURTIER GUEGUEN Jean-Claude, SPRIET Benoit, VERBECQ Rosine**

Nombre de conseillers : - En exercice : 27
- Présents : 18
- Votants : 24

==========

N° 2025 / 06 / 012 : Présentation des rapports d'activités de la communauté de communes

Mme le maire, conformément aux dispositions de l'article L 5211-39 du code général des collectivités territoriales, rappelle que la présidente de la Communauté de Communes adresse chaque année au maire de chaque commune membre, un rapport retraçant l'activité de l'établissement, accompagné du compte administratif arrêté par l'organe délibérant de l'établissement, le rapport sur le prix et la qualité des services de l'EAU et celui de l'ASSAINISSEMENT, ainsi que le rapport annuel sur la gestion des déchets.

Ces rapports font l'objet d'une communication par les maires des communes membres, à leur conseil municipal respectif.
Etaient joints à la note explicative du présent conseil les documents suivants :

- Rapport général des activités de la communauté de communes 2024
- rapport sur le prix et la qualité des services de l'EAU 2024
- rapport sur le prix et la qualité des services de l'ASSAINISSEMENT COLLECTIF 2024
- rapport sur le prix et la qualité des services de l'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF 2024
- rapport sur le prix et la qualité des services de gestion des déchets 2024

Lors de cette séance du 13 décembre 2025, il est présenté ces rapports et comptes administratifs.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité, prend acte de ces apports et comptes administratifs de l'EPCI pour l'année 2024.

Ainsi fait les jours, mois et an que dessus

Patrice PERSON
Secrétaire de séance

Amélie CARO,
Maire